

LIVRET DES
ACTEURS

printemps 2003



exemplaire à l'attention de :

A T L A S D E S P A Y S A G E S
D E L A R É G I O N N O R D - P A S - D E - C A L A I S

Atelier Katia Emerand, paysagiste
Agence Sintive - Ludovic Durieux, architectes urbaniste
Études et cartographie, géographes
Greet ingénierie - Pascal Raevel, écologues



Les objectifs de la consultation des partenaires

Le paysage est une oeuvre collective commencée par «Dame nature», poursuivie siècles après siècles et dont nous héritons aujourd'hui. Du paysan au technicien, de l'habitant à son élu, tous et toutes rêvent et font le paysage. Un atlas des paysages régionaux ne peut être un travail solitaire ! La multiplicité des regards et des pratiques doit nourrir nos réflexions et permettre la mise au jour d'une vision partagée des paysages régionaux.

Aussi, nous tenons à vous remercier de la disponibilité que vous voudrez bien accorder à ce questionnaire, qui nous sera précieux à toutes les étapes de notre travail.

MÉTHODE

En matière d'Atlas des paysages, les méthodes d'investigations sont balisées, mais laissent libre cours aux initiatives locales. **En s'appuyant sur le cahier des charges qui nous fut communiqué dans le cadre de la consultation, la méthode que nous avons proposé s'articule autour de quatre grandes phases successives :**

- l'approche générale et culturelle du paysage,
- les paysages régionaux et leur nomenclature,
- les tendances d'évolution et les enjeux régionaux,
- l'esquisse d'un schéma d'intentions paysagères.

Les deux premières phases visent l'identification (situation, délimitation, définition) et la description des paysages régionaux.

Les deux dernières phases, en se projetant dans le temps, s'intéressent à l'avenir des paysages régionaux.

Deux échelles d'identification des paysages ont été retenues qui se fondent sur des approches distinctes mais complémentaires.

Les grands paysages privilégient la dimension culturelle quant à leur délimitation. Au contraire, les entités paysagères sont essentiellement définies par leur organisation spatiale.

Dans un esprit de qualification, qui n'est pas une hiérarchisation, la méthode propose une «pesée des intérêts» à la fin de la deuxième phase. Nous cherchons par ce moyen à approcher la fragilité relative d'un paysage. Quatre familles d'intérêts/fragilités ont été retenues :

- les fragilités spatiales,
- l'intérêt lié à la rareté et/ou à l'exemplarité,
- l'intérêt lié à l'importance dans les représentations identitaires régionales,
- l'intérêt et la fragilité liés à la fréquentation.

L'articulation opérationnelle entre les phases statiques (le deux premières) et dynamiques (les deux dernières), nous a conduit à proposer un croisement régulier entre la carte des paysages régionaux, la carte des intérêts/fragilités et celles des évolutions.

La démarche est expérimentale. Elle cherche, d'une part, à s'appuyer sur des données objectives et surtout comparables sur l'ensemble du territoire et, d'autre part à croiser ces données avec le résultat du travail d'identification des paysages (travail où le culturel prend une part active). Cette approche, tout en offrant une vision panoramique des évolutions en cours, devrait permettre de définir une liste de «critères bavards» quant à l'évaluation des évolutions paysagères.

Cette approche offrira également, entre la troisième et la quatrième phase, un outil d'importance : l'indice de «mutabilité». Couplée aux intérêts/fragilités, la mutabilité sera le support principal de la détermination des enjeux paysagers de la région.

Pour la quatrième phase, il semble opportun de ramener à l'échelle du grand paysage les séries d'enchaînement intérêts/mutabilité/propositions d'actions. C'est en effet à cette échelle que la mise en parallèle avec les documents de planification et autres grands projets trouvera ultérieurement sa pertinence. Spatialisées ou thématiques, les propositions chercheront d'abord à s'ancrer dans la connaissance des paysages régionaux.

Nous sommes aujourd'hui à la fin de la première phase de l'atlas des paysages. Les documents qui vous sont transmis aujourd'hui sont donc bien des documents de travail, qui seront largement amendés grâce à vos remarques.

GRANDES FAMILLES DE PAYSAGES

La géographie régionale, largement relayée par les observateurs, invite à distinguer 2 grandes familles de paysages :

- paysages de haut pays,
- paysages de bas pays.

Le travail de compilation des approches thématiques nous conduit à faire apparaître deux autres familles de paysages. Toutes deux ont l'interface pour fondement. En effet, les paysages littoraux sont situés à l'interface entre la terre et la mer. Quand aux paysages que nous proposons de nommer «paysages d'interface», ils ont une position charnière entre haut et bas pays.

Nous proposons donc 4 grandes familles de paysages :

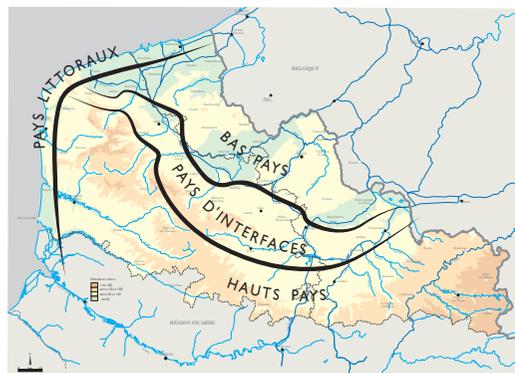
- paysages de haut pays,
- paysages de bas pays,
- paysages littoraux,
- paysages d'interface.

La distinction entre haut et bas pays, qui s'ancre dans le vécu agricole, fonde sans doute en grande partie les identités régionales. Il est des paysages de plaines et des paysages de collines !

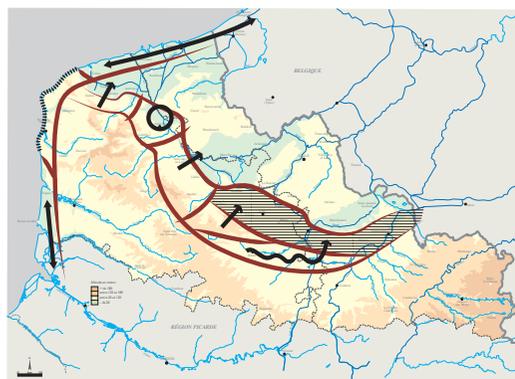
La famille intermédiaire des paysages d'interface permet l'émergence de paysages de transition. Il s'agit de donner à ces paysages plus complexes, plus confus, une place à part entière. Le Bassin minier est intégré dans ces paysages d'interface. La qualification lui convient bien dans la mesure où la nappe urbaine très spécifique du bassin est sans cesse au contact du tissu rural plus ancien.

Les paysages littoraux, fortement connectés à leurs arrière-pays et morcellés administrativement, présentent des spécificités qu'il importe de mettre aux jour.

QUATRE GRANDES FAMILLES DE PAYSAGES



LOGIQUES D'INTERFACES



- Littoral dunaire
- Littoral rocheux
- Coteaux de transition
- Marais enclos
- Vallées de transition
- Bassin minier

Pour ou contre !

La mise en avant 4 grandes familles de paysages régionaux, c'est changer les schémas traditionnels qui identifient : le haut et le bas pays, les villes et la campagne, le Nord et le Pas-de-Calais...

Au sein du comité de pilotage de l'Atlas des paysages régionaux, un débat fourni s'est instauré autour de cette notion de Grandes familles. Les paysages d'interface, plus que les paysages littoraux, ne paraissent pas présenter d'assises historiques ou culturelles. L'épaisseur même de «l'interface» n'est pas constante englobant des territoires aussi différents que les coteaux d'Artois, le bassin minier, les vallées de la Scarpe (haute vallée et de la Sensée). Cette difficulté même à les définir; n'est-ce pas la spécificité des paysages d'interface.

Donnez-nous votre avis !



GRANDS PAYSAGES

HAUTS PAYS

Boulonnais

Les coteaux de la boutonnière, le fond bocager, le bassin carrier, mais pas la façade littorale

Picardie d'Opale

Ce terme cherche à rassembler les paysages des vallées de la Canche et de l'Authie et du plateau entre les deux

Haut-Artois

Le pays de Licques et les paysages des hautes vallées

Artois

Ensemble composé par le Ternois et le plateau plus verdoyant de l'Ouest arrageois

Bas-Artois et Cambrésis

Les grandes plaines céréalières d'Arras au Cambrésis

Hainaut, entre Cambrésis et Avesnois

Paysages de transition entre grandes plaines et Avesnois bocager que l'on pourrait (sans grande rigueur historique) appeler Hainaut

Avesnois

Le terme est pris ici au sens élargi et inclus le secteur de Mormal, la Thiérache, la Sambre...

BAS PAYS

Plaine maritime

La plaine dans son ensemble mais sans la façade littorale

Flandre intérieure

Du Houtland aux monts de Flandre

Plaine de la Lys

La plaine et la vallée industrielle de la Lys et la Lys ruraine

Métropole

Paysages urbains et ruraux de l'aire métropolitaine en intégrant la Pévèle au sud

Plaine de la Scarpe

De Douai à la frontière en incluant les massifs forestiers

PAYS LITTORAUX

Littoral des dunes et estuaires d'Opale

Les vastes ensembles dunaires qui se poursuivent en Picardie (Marquenterre)

Littoral des falaises d'Opale

Les Caps et la façade maritime boulonnaise

Littoral dunaire de la mer du Nord

Le littoral de sable et de ports de la mer du Nord

PAYS D'INTERFACE

Artois calaisien

Paysages en balcon sur la plaine maritime

Audomarois

L'Aa industrielle et le marais et ses coteaux

Artois et Lys

Paysages en bacon sur la vallée de la Lys entre haute vallée et plaine

Bassin minier

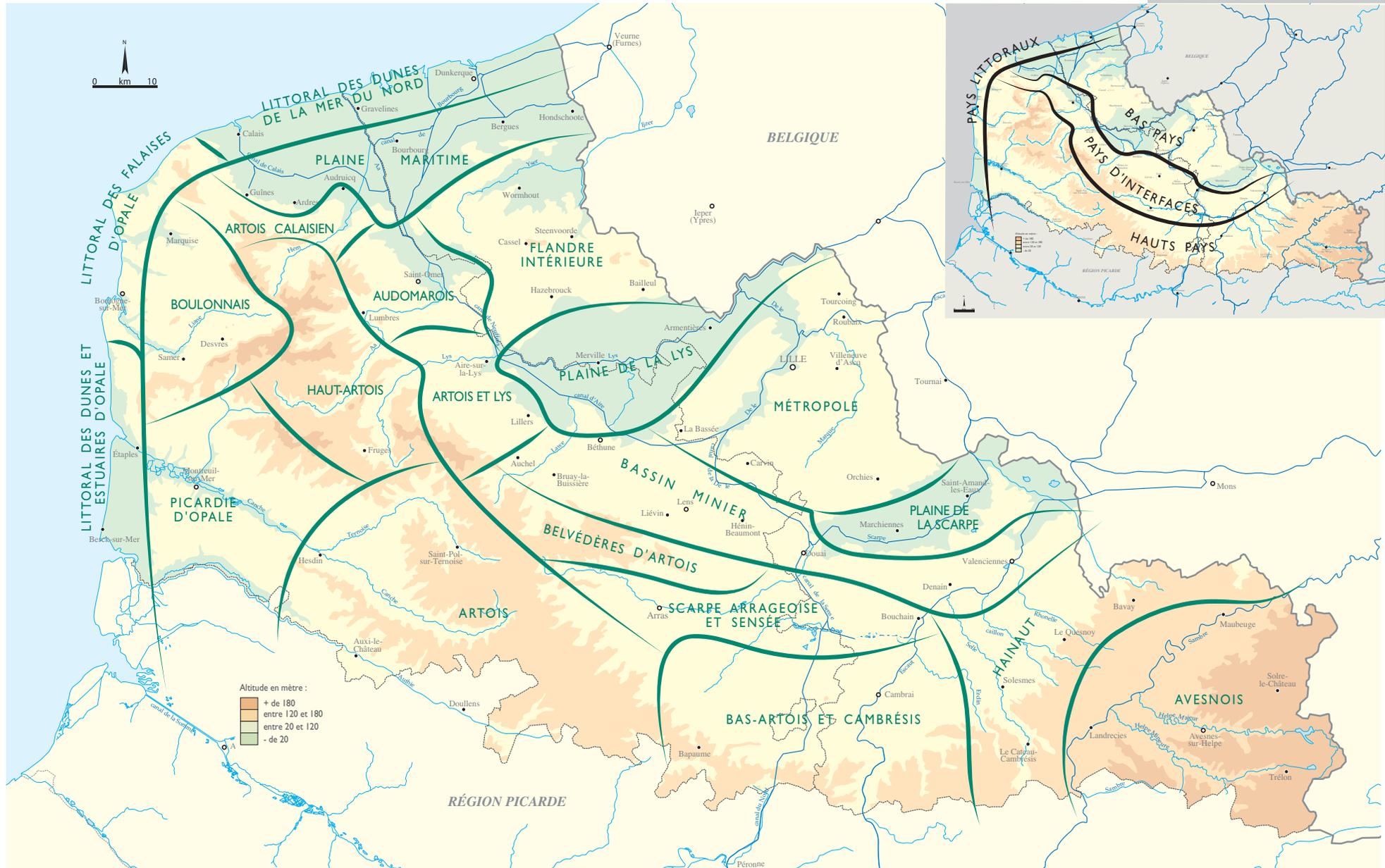
De la frontière Belge (berceau d'origine) au Bruais (limite occidentale)

Belvédères d'Artois

Paysages en balcon sur le bassin minier

Scarpe arrageoise et Sensée

Paysages des vallées originelles et modifiées de la Scarpe et de la Sensée et plateau entre vallées et Bassin minier



PREMIÈRE LISTE DES ENTITÉS PAYSAGÈRES

En chiffres**HAUT PAYS**

7 Grands Paysages
27 Entités paysagères

BAS PAYS

5 Grands Paysages
15 Entités paysagères

PAYS LITTORAUX

3 Grands Paysages
9 Entités paysagères

PAYS D'INTERFACE

5 Grands Paysages
19 Entités paysagères

AU TOTAL

20 Grands Paysages
70 Entités paysagères

HAUTS PAYS**Boulonnais**

Bassin carrier
Boutonnière boulonnaise
Cuesta boulonnaise

Picardie d'Opale

Vallées montreuilloises
Vallée de la Canche
Plateau picard
Vallée de l'Authie

Haut-Artois

Pays de Licques
Hautes vallées
Haute vallée de la l'Aa
Hautes vallées de la Lys et de la Lacquette

Artois

Ternois
Vallées de la Canche et de la Ternoise
Vallée de l'Authie
Plateau et vallées

Bas-Artois et Cambrésis

Plateau du seuil de Bapaume
Haute vallée de l'Escaut et Cambrai
Plateau à riots et plateau boisé
Entre Avesnois et Cambrésis

Hainaut

Hainaut wallon
Plateau du Hainaut
Fringes de Mormal
Vallée de la Selle

Avesnois

Val de Sambre industriel
Mormal
Avesnois-Thiérache
Fagnes

BAS PAYS**Plaine maritime**

Plaine wateringuée
Moères

Marais calésiens

Flandre intérieure

Houtland
Chaîne des monts

Plaine de la Lys

Haute plaine de la Lys
Plaine de la Lys
Val de Lys industriel

Métropole

Vallée de la Deûle et métropole
Vallée de la Marque et métropole
Pévèle et Ferrain et métropole
Weppes et métropole
Carembault et Mélançois et métropole

Plaine de la Scarpe

Plaine de la Scarpe
Escaut frontalier

PAYS LITTORAUX**Littoral dunaire de la mer du Nord**

Dunes
Dunkerque et port
Hemmes
Calais et port

Littoral des falaises d'Opale

Site des Caps
Littoral boulonnais

Littoral des dunes et estuaires d'Opale

Dunes picardes
Bas-Champs
Baie de Canche

PAYS D'INTERFACE**Artois calésien**

Collines guinoises
Brédénarde

Audomarois

Marais audomarois et Saint-Omer
Marches du marais
Coteaux de Saint-Omer

Val d'Aa industriel

Belvédères d'Artois

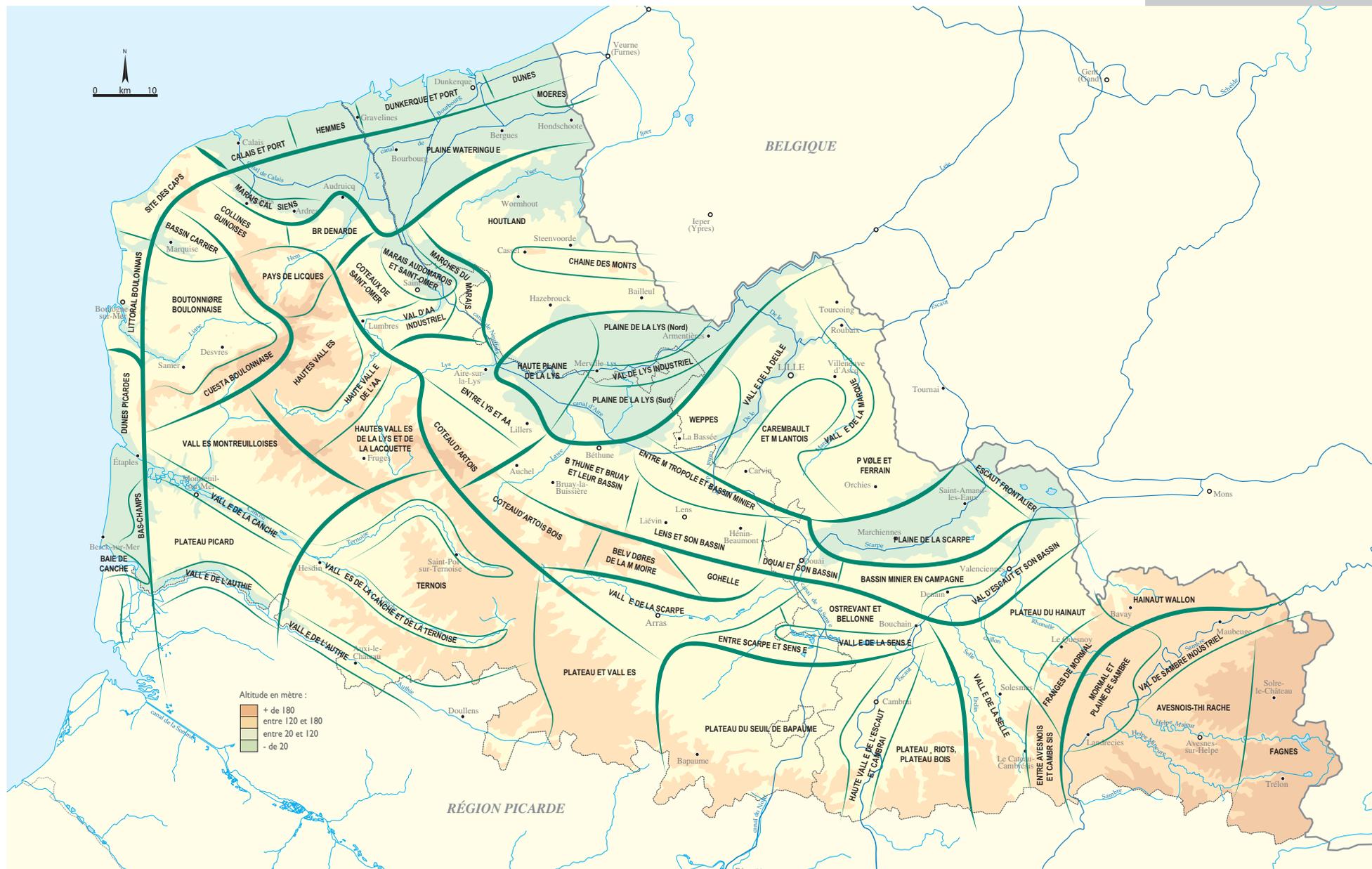
Coteau d'Artois boisé
Belvédères de la mémoire
Gohelle

Scarpe arrageoise et Sensée

Ostrevant et Bellone
Vallée de la Scarpe
Vallée de la Sensée
Entre Scarpe et Sensée

Bassin minier

Béthune et Bruay et leur bassin
Lens et son bassin
Entre métropole et bassin minier
Douai et son bassin
Bassin minier en campagne
Val d'Escaut et son bassin





QUELQUES MOTS POUR VOUS GUIDER...

Les documents sont tous à l'échelle régionale, mais en fonction de votre territoire d'exercice, vous pouvez ne remplir que les secteurs vous concernant. Si vous manquez de place dans les tableaux, n'hésitez pas à ajouter des feuilles volantes, elles seront toutes analysées.

GRANDS PAYSAGES ET DES ENTITÉS PAYSAGÈRES

La carte de la page 5 présente la proposition de **découpage en Grands paysages**. La carte de la page 7 présente la proposition de **découpage en Entités paysagères**. Ces cartes, qui sont des documents de travail, seront modifiées en fonction des remarques que vous voudrez bien nous communiquer. Les pages qui suivent reprennent la **liste des Grands paysages et des Entités paysagères** sous forme de tableaux.

Vous pouvez apporter, directement sur les cartes ou sur des copies, toutes les modifications de limites et les remarques que vous souhaitez. Les tableaux vous permettront de reprendre ou de compléter vos remarques par écrit. À votre choix, vous pouvez utiliser plutôt les cartes, plutôt les tableaux ou bien sûr les deux supports.

Les tableaux des pages 9, 10 et 11 présentent une colonne relative aux **enjeux ressentis pour chaque entité paysagère**. **Sous ce terme large, n'hésitez pas à citer des enjeux globaux ou plus ponctuels**. Bien qu'à ce stade l'échelle soit encore régionale, le travail ultérieur sur les évolutions et les préconisations se déclinera pour chaque Grand paysage. Les informations recueillies grâce à vous seront alors très utiles.

TABLEAUX DES FRAGILITÉS ET DES ÉVOLUTIONS

Les pages 12, 13 et 14 présentent des tableaux liés à l'approche prospective des paysages régionaux.

La notion de fragilité est relativement complexe. Nous en proposons quatre acceptions. Il peut être question de la **fragilité spatiale**, comme par exemple les paysages de coteaux, plus fragiles en raison de la visibilité fortes des évolutions du paysage. **La rareté d'un paysage** peut lui conférer un caractère de fragilité, l'on pense alors à un paysage rare comme à un biotope rare. **La reconnaissance culturelle locale d'un**

paysage (à l'échelle de l'entité ou plus sûrement d'un site porte-flambeau) participe de la même notion de fragilité par effet de rareté. Enfin, certains sites **très fréquentés, voire sur-fréquentés**, présentent une fragilité en lien avec cette fréquentation. C'est particulièrement le cas des milieux naturels.

Dans la colonne relative à la fragilité, n'hésitez à préciser la nature des fragilités que vous ressentez. Là encore l'échelle de l'entité paysagère peut être insuffisante. Si un ou plusieurs sites vous paraissent d'intérêt régional, n'hésitez pas à y faire référence.

Les différentes **évolutions du paysage** sont déclinées dans les colonnes suivantes. Prospective, notre démarche ne laisse guère de place aux évolutions récentes ou plus anciennes. Si vous jugez indispensable d'y faire référence pour comprendre la situation actuelle, n'hésitez surtout pas à le faire.

LISTE DES APPROCHES THÉMATIQUES PROPOSÉES ET EXPRESSION LIBRE

La liste, non exhaustive, de la page 15 met en avant un certain nombre de thèmes qui nous semble être des «fondamentaux» des paysages régionaux. Ces thèmes bénéficieront d'approches spécifiques en matière d'analyse et de propositions. Nous aimerions connaître votre sentiment sur l'importance de ces thèmes. Vous avez peut-être d'autres thèmes à nous soumettre.

Vous disposez, enfin, d'un peu d'espace «d'expression libre», qu'il s'agisse de compléments de diagnostic, d'expressions de sensations, de propositions pour le futur, d'idées d'outils à mettre en oeuvre, etc.

GRANDS PAYSAGES ET ENTITÉS PAYSAGÈRES

ENTITÉS PAYSAGÈRES	REMARQUES RELATIVES AUX NOMS DONNÉS	REMARQUES RELATIVES AUX LIMITES	AUTRES REMARQUES	PRINCIPAUX ENJEUX PAYSAGERS RESENTIS
Paysages boulonnais				
Teinte archétypale boulonnaise				
Nuance du fond de la boutonnière				
Contraste du Bassin carrier				
Paysages montreuillois				
Teinte archétypale des vallées affluentes				
Nuance de la vallée de la Canche				
Nuance du haut-Boulonnais				
Paysages du val d'Authie				
Teinte archétypale de la vallée				
Nuance de Doullens				
Paysages des hauts plateaux d'Artois				
Teinte archétypale des hauts plateaux				
Nuance de la haute vallée de la Lys				
Contraste de la haute vallée de la Aa				
Paysages du Ternois				
Teinte archétypale des plateaux				
Contraste des vallées de la Canche et de la Ternoise				
Paysages des grands plateaux art siens et cambr siens				
Teinte archétypale des grands plateaux				
Nuance boisée à l'est				
Nuance prairiale à l'ouest				
Contraste de la vallée de l'Escaut				
Paysages hennuyers				
Teinte archétypale des vallées et plateaux				
Nuance de la vallée de la Selle				
Nuance de la Basse-Thiérache				
Nuance bavaisienne				
Paysages aversnois				
Teinte archétypale de la Thiérache				
Teinte archétypale des Fagnes				
Contraste de Mormal				
Contraste du val de Sambre				

GRANDS PAYSAGES ET ENTITÉS PAYSAGÈRES

ENTITÉS PAYSAGÈRES	REMARQUES RELATIVES AUX NOMS DONNÉS	REMARQUES RELATIVES AUX LIMITES	AUTRES REMARQUES	PRINCIPAUX ENJEUX PAYSAGERS RESENTIS
Paysages de la plaine maritime				
Teinte archétypale de la plaine francophone				
Nuance de la plaine flaminguante				
Contraste des Moëres				
Contraste des marais de Guélines et d'Ardres				
Paysages du Houtland				
Teinte archétypale de la Flandre intérieure				
Contraste des monts de Flandre				
Paysage de la plaine de la Lys				
Teinte archétypale de la plaine de la Lys				
Contraste de la Lys industrielle				
Paysages métropolitains				
Teinte archétypale Nord				
Teinte archétypale Sud				
Nuance de la vallée de la Dècle				
Contraste de la métropole dense				
Contraste de la Lys industrielle				
Paysages de la Péninsule et de la plaine de la Scarpe				
Teinte archétypale de la Péninsule				
Teinte archétypale de la Plaine de la Scarpe				
Nuance de l'Escaut frontalier				

GRANDS PAYSAGES ET ENTITÉS PAYSAGÈRES

ENTITÉS PAYSAGÈRES	REMARQUES RELATIVES AUX NOMS DONNÉS	REMARQUES RELATIVES AUX LIMITES	AUTRES REMARQUES	PRINCIPAUX ENJEUX PAYSAGERS RESENTIS
Paysages des dunes de la mer du Nord				
Teinte archétypale dunaire				
Contraste du port autonome				
Paysages des falaises d'Opale				
Teinte archétypale du littoral boulonnais				
Contraste du site des Caps				
Paysages des dunes et estuaires d'Opale				
Teinte archétypale dunaire				
Contraste des Bas-Champs				
Contraste de la baie de Canche				
Paysages des coteaux calsiens et du pays de Licques				
Teinte archétypale des collines guinoises				
Nuance des coteaux bocagers				
Contrastes du pays de Licques				
Paysages audomarois				
Teinte archétypale des coteaux audomarois				
Contraste du marais audomarois				
Contraste du val d'Aa industriel				
Paysages du pays d'Aire				
Teinte archétypale du bas pays				
Teinte archétypale du haut pays				
Paysages des belvédères d'Artois				
Teinte archétypale du coteau				
Nuance de la Gohelle				
Contraste des belvédères de la mémoire				
Paysage de la Scarpe arrageoise et de la Sensée				
Teinte archétypale de la vallée de la Scarpe				
Contraste de la vallée de la Sensée				
Paysage du bassin minier				
Teinte archétypale du bassin lensois				
Nuance des marches artistiques (bassin bruaysien)				
Nuance boisée douaisienne				
Teinte archétypale du bassin du val d'Escaut				
Nuance de la confluence Escaut/Haine				

FRAGILITÉS ET EVOLUTIONS

ENTITÉS PAYSAGÈRES	FRAGILITÉS	VOLUTIONS URBAINES	VOLUTIONS AGRICOLES	VOLUTIONS DES MILIEUX NATURELS	VOLUTIONS TOURISTIQUES	AUTRES VOLUTIONS
Paysages boulonnais						
Teinte archétypale boulonnaise						
Nuance du fond de la boutonnière						
Contraste du Bassin carrier						
Paysages montreuillois						
Teinte archétypale des vallées affluentes						
Nuance de la vallée de la Canche						
Nuance du haut-Boulonnais						
Paysages du val d'Authie						
Teinte archétypale de la vallée						
Nuance de Doullens						
Paysages des hauts plateaux d'Artois						
Teinte archétypale des hauts plateaux						
Nuance de la haute vallée de la Lys						
Contraste de la haute vallée de la Aa						
Paysages du Ternois						
Teinte archétypale des plateaux						
Contraste des vallées de la Canche et de la Ternoise						
Paysages des grands plateaux art siens et cambr siens						
Teinte archétypale des grands plateaux						
Nuance boisée à l'est						
Nuance prairiale à l'ouest						
Contraste de la vallée de l'Escaut						
Paysages hennuyers						
Teinte archétypale des vallées et plateaux						
Nuance de la vallée de la Selle						
Nuance de la Basse-Thiérache						
Nuance bavaisienne						
Paysages avesnois						
Teinte archétypale de la Thiérache						
Teinte archétypale des Fagnes						
Contraste de Mormal						
Contraste du val de Sambre						

FRAGILITÉS ET EVOLUTIONS

ENTITÉS PAYSAGÈRES	FRAGILITÉS	VOLUTIONS URBAINES	VOLUTIONS AGRICOLES	VOLUTIONS DES MILIEUX NATURELS	VOLUTIONS TOURISTIQUES	AUTRES VOLUTIONS
Paysages de la plaine maritime						
Teinte archétypale de la plaine francophone						
Nuance de la plaine flaminguante						
Contraste des Moëres						
Contraste des marais de Guénes et d'Ardres						
Paysages du Houtland						
Teinte archétypale de la Flandre intérieure						
Contraste des monts de Flandre						
Paysage de la plaine de la Lys						
Teinte archétypale de la plaine de la Lys						
Contraste de la Lys industrielle						
Paysages métropolitains						
Teinte archétypale Nord						
Teinte archétypale Sud						
Nuance de la vallée de la Dècle						
Contraste de la métropole dense						
Contraste de la Lys industrielle						
Paysages de la Péninsule et de la plaine de la Scarpe						
Teinte archétypale de la Péninsule						
Teinte archétypale de la Plaine de la Scarpe						
Nuance de l'Escaut frontalier						

FRAGILITÉS ET EVOLUTIONS

ENTITÉS PAYSAGÈRES	FRAGILITÉS	VOLUTIONS URBAINES	VOLUTIONS AGRICOLES	VOLUTIONS DES MILIEUX NATURELS	VOLUTIONS TOURISTIQUES	AUTRES VOLUTIONS
Paysages des dunes de la mer du Nord						
Teinte architecturale typale dunaire						
Contraste du port autonome						
Paysages des falaises d'Opale						
Teinte architecturale typale du littoral boulonnais						
Contraste du site des Caps						
Paysages des dunes et estuaires d'Opale						
Teinte architecturale typale dunaire						
Contraste des Bas-Champs						
Contraste de la baie de Canche						
Paysages des coteaux calsiens et du pays de Licques						
Teinte architecturale typale des collines guinoises						
Nuance des coteaux bocagers						
Contrastes du pays de Licques						
Paysages audomarois						
Teinte architecturale typale des coteaux audomarois						
Contraste du marais audomarois						
Contraste du val d'Aa industriel						
Paysages du pays d'Aire						
Teinte architecturale typale du bas pays						
Teinte architecturale typale du haut pays						
Paysages des belvédères d'Artois						
Teinte architecturale typale du coteau						
Nuance de la Gohelle						
Contraste des belvédères de la mémoire						
Paysage de la Scarpe arrageoise et de la Sensée						
Teinte architecturale typale de la vallée de la Scarpe						
Contraste de la vallée de la Sensée						
Paysage du bassin minier						
Teinte architecturale typale du bassin lensois						
Nuance des marches artésiennes (bassin bruaysien)						
Nuance boisée douaisienne						
Teinte architecturale typale du bassin du val d'Escaut						
Nuance de la confluence Escaut/Haine						

EXPRESSION LIBRE

THÈMES	IMPORTANCE DU THÈME
Le go t de l'eau	
Au fil des eaux	
Les canaux	
Bords de mer	
Gérer l'eau au bénéfice des paysages	
Par monts et par vaux	
Paysages des coteaux	
Paysages des plateaux	
paysages des plaines	
Paysages vallonnés	
D'autres g ants	
Des arbres forestiers	
Des arbres alignés	
Des arbres bocagers	
Des arbres urbains	
Terre de beffrois	
Au pays des Grand'Places	
Villes renouvelées	
Habiter aux portes de la ville	
Périphéries urbaines	
Pays noir, pays vert	
De l'urbanisme minier	
De la friche à l'espace vert	
Routes et chemins	
Le paysage à 130 km/heure	
Des routes dans des paysages	
Chemins de promenades	
Et encore	
Nouvelles technologies, nouveaux paysages	
Petits patrimoines	
Solidités paysagères régionales	
Solidités paysagères européennes	

DIREN Nord - Pas-de-Calais
107, Boulevard de la Liberté
59041 Lille cedex
Tél. : 03 59 57 83 83 - Fax : 03 59 57 83 00
www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr

Directeur de la Publication : Michel Pascal - Directeur DIREN-DRIRE Nord - Pas-de-Calais
Pilotage : Marie-Claude Gabillard - Maurice Launay
Conception : Atelier Katia Emerand
Suivi éditorial : Chritine Diéval - Impression : Visuel Concept - Orchies - Papier recyclé
Mai 2006

Atelier Katia Emerand, paysagiste
Agence Sintive - Ludovic Durieux, architectes urbaniste
Études et cartographie, géographes
Greet ingénierie - Pascal Raevel, écologues